

# **A G O Annuelle**

**23 – 03 - 2019**



Le premier supermarché coopératif et participatif en Avignon

Mobilisez vous et faites passer l'info

Assemblée générale annuelle de l'association GEM la COOP

Samedi 23 mars 2019 de 14h à 18h

Château de St Chamand, 3 avenue François Mauriac, Avignon

Tout le monde est bienvenu. Le vote est réservé aux adhérents

A la fin apéro participatif

GEM-la-coop apporte les boissons et chacun apporte quelque chose à grignoter

Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 23 mars 2019

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Présentation et adhésion de GEM-la-coop au CRESS 84  
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
4. Présentation et adhésion de GEM-la-coop à l'association Tôt ou t'art  
l'association Tôt ou t'art
5. Proposition d'élaboration d'un règlement intérieur par le conseil d'administration  
Règlement intérieur présenté ensuite aux commissions et validé par une prochaine AG
6. Renouvellement du conseil d'administration par moitié,  
Conformément à l'article 8 des statuts de l'association les ami-e-s de Gem-la-coop  
Article 8 des statuts
7. Proposition de création d'une commission convivialité
8. Diffusion de l'information et modes de fonctionnement collectif
9. Présentation d'un nouveau logiciel pour l'association
10. Présentation de l'étude des étapes de création des 30 projets de Coop
11. Proposition de création d'une commission labo étudiant la faisabilité d'étapes intermédiaires.
12. Schéma de développement de notre projet  
Modèle de la Coopsurmer de Toulon : La Coopsurmer  
Modèle de GEM-la-Coop : GEM-la-coop
13. RBF, Règlement budgétaire et financier, avec notamment des dépenses de fonctionnement pour chaque commission  
Règlement budgétaire et financier
14. Appel à historien de GEM la coop, objectif décrire l'histoire du projet, un volontaire ?
15. Questions diverses

N.B. : Pour suivre les liens, et accéder au développement, faire un **Ctrl clic** sur les éléments surlignés

## Quelques pratiques de fonctionnement collectif

### 1. Les 5 niveaux de diffusion de l'information au sein de l'association

1 – Information via le site grand public, destinataires de la lettre d'information	568 personnes
2 – Information via le site interne, à l'ensemble des adhérents	324 personnes
3 – Information via la communication interne, aux membres de toutes les commissions	50 personnes
4 – Information aux membres d'une commission	10 à 20 personnes
5 – Information aux seuls référents des commissions	18 personnes

### 2. Les modalités de diffusion de l'information au sein de l'association

- 1 – **Utiliser la boîte mail de la commission,**  
Utilisation à plusieurs référents de la même boîte mail de la commission
- 2 – **Annoncer les réunions de commissions, avec un éventuel Framadata sur le site**  
Courriel à la communication interne, avec objet agenda, afin que Gérard diffuse l'annonce sur le site
- 3 – **Envoyer le compte rendu de la réunion, aux membres de la commission, présents ou non à la réunion**  
Effectuer une relance téléphonique par rapport aux absents
- 4 – **Envoyer le compte rendu de réunion de la commission à la communication interne pour :**
  - **Archivage sur un disque dur externe**  
L'objectif est de garder une mémoire, un archivage des documents
  - **Publication éventuelle sur le site adhérent, à la discrétion des référents de commission**

Commission communication interne  
Le 23 janvier 2019

## RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

### 1. Compte rendu de l'exercice 2018 :

Exercice incomplet commencé le 24 mai 2018

Nombre d'adhérents au 31/12/2018 : 294

Cotisations encaissées : 4.400 €

Compte en banque au 31/12/2018 : 3.651,85 €

Disponible en caisse au 31/12/2018 : 92,57 €

Attention : on a enregistré un écart défavorable de 123,15 € ce qui signifie qu'il faut être particulièrement vigilant lors des inscriptions mais aussi dans la conservation des factures. Nous pouvons mettre cette erreur sur le compte de notre inexpérience ; ce qui d'ailleurs nous a conduit à élaborer des procédures comptables et financières dans le cadre d'un règlement budgétaire et financier et à une nouvelle organisation du service de trésorerie.

### 2. Budget prévisionnel 2019 :

Nous avons élaboré un budget prévisionnel pour les demandes de subvention. Il a été réalisé en dehors de la procédure écrite au règlement budgétaire et financier, celui-ci n'étant pas encore écrit au moment de l'élaboration des demandes.

Nous vous le présentons maintenant :

## BUDGET PREVISIONNEL 2019

CHARGES	MONTANT	PRODUIFS	MONTANT
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>01 - Achats</b>	1 000	70 - Vente de produits bruts, de marchandises, prestations de services	
Achats matériels et bureau	5 000	70071 - Cessions et produits de liquidation	
Autres matériaux		70 - Revenus et produits	7 000
		7001 - Intérêts (intérêts), dividendes ou autres bénéfices réalisés (cf. 1ère page)	
<b>02 - Services extérieurs</b>	3 000		
Salaires	3 000		
Contrats et honoraires	1 000		
Assurances	1 000	Conseil et Rapports (en)	3 000
Provisionnements	0		
<b>03 - Autres services extérieurs</b>	3 000	Conseil et Départemental (en)	3 000
Services relatifs aux collectivités et particuliers			
Publicité, relations	2 000		
Déplacements, missions	1 000	Communes, communautés de communes ou Paysanneries	1 000
Services bancaires, autres	0		
<b>03 - Impôts et taxes</b>	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Revenus des sociétés (CAF, etc. (Métier))	
<b>04 - Charges de personnel</b>		Partie employeur (FAC, FÉDEF, etc.)	
Rémunération des personnes		Ventes de services et de produits (autres qu'en)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Autres unités (Métier)	
<b>05 - Autres charges de gestion courante</b>		70 - Autres produits de gestion courante	9 000
		700 - Cessions	9 000
		700 - Dons reçus (Métier)	
<b>06 - Charges financières</b>		70 - Produits financiers	
07 - Charges exceptionnelles		70 - Produits exceptionnels	
08 - Dotations aux amortissements, produits et engagements à réaliser sur réserves affectées		70 - Revenus sur immobilisations et provisions	
09 - Impôt sur les bénéfices (IS), Participations sociales		70 - État et de charges	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>13 000</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>10 000</b>
<i>Résultat prévisionnel (bilan)</i>		<i>Résultat prévisionnel (bilan)</i>	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE<sup>2</sup></b>			
01 - Montants des contributions volontaires en nature		01 - Contributions volontaires en nature	
02 - Montants des cotisations		02 - Montants	
03 - Montants des cotisations en nature et services		03 - Participations en nature	
04 - Montants			
05 - Montants des cotisations		05 - Dons en nature	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

# Règlement budgétaire et financier de l'Association GEM LA COOP

(Projet pour l'Assemblée Générale du 23 mars 2019)

## Principes

Conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts, le présent règlement définit les règles applicables à la gestion des rentrées et dépenses financières de l'Association.

Ces règles visent à garantir l'indépendance de l'Association vis à vis des intérêts particuliers, une bonne gestion respectant la séparation entre ordonnateur et comptable, dans laquelle toutes les dépenses sont justifiées eu égard à l'objet social de l'Association, le caractère strictement bénévole des fonctions de membre du Conseil d'Administration, ainsi que l'efficacité de la prise de décisions.

Le présent règlement établit également des exigences de transparence à l'égard du public et des autorités publiques participant au financement par voie de subvention.

## Prévisions budgétaires

Pour préparer l'élaboration du budget prévisionnel annuel, chaque commission fournira pour le 25 septembre de chaque année une prévision des dépenses nécessaires pour son fonctionnement. La commission Affaires Administratives et Financières élabore un budget prévisionnel de l'année à venir qui est présenté au Conseil d'Administration par le Trésorier et par la suite voté lors de la dernière réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire en fin d'année civile précédente. Ce budget prévisionnel sert de base pour toutes les opérations à venir ainsi que lors des demandes de subvention aux organismes publics.

Le budget est élaboré sincèrement en évaluant les recettes dans le respect des dispositions du présent règlement.

Après accord de l'Assemblée Générale Ordinaire, la commission Affaires Administratives et Financières élabore les projets de demandes de subvention, les dépose après signature du Président et en suit le déroulement ainsi que l'exécution si une subvention est attribuée.

La commission Affaires Administratives et Financières n'a pas autorité pour demander une subvention sans l'aval de l'Assemblée Générale Ordinaire.

La commission Affaires Administratives et Financières effectue toutes les demandes légales ou réglementaires nécessaires au bon fonctionnement de l'Association. Elles sont soumises à la signature du Président.

## Rentrées financières

Les recettes affectées au budget de l'Association sont constituées :

- des cotisations des membres
- de la vente de produits, de services ou de prestations fournies par l'association
- de dons individuels
- de financements émanant de fondations,
- de fonds issus d'appels à projets à financement public,
- de dons d'entreprises ou d'autres associations

L'Assemblée Générale Ordinaire décide selon ses prérogatives définies dans les statuts :

- du montant des cotisations annuelles des membres.
- du lancement de campagnes de dons, qu'il s'agisse de dons individuels ponctuels, de dons récurrents, ou de campagnes portant sur un projet particulier de l'Association.
- des règles applicables aux dons individuels, aux financements émanant de fondations, aux fonds issus d'appels à projets à financement public, à des dons d'entreprises ou d'autres associations. Ces règles porteront sur l'acceptabilité de tel ou tel financement (éventuellement en fonction de son montant annuel), sur les conditions qui peuvent ou non être attachées à un financement.

Dans ses décisions, l'Assemblée Générale Ordinaire veille à préserver la totale indépendance de l'Association.

En ce qui concerne les entreprises, les règles suivantes sont de rigueur :

- La part du budget annuel de GEM LA COOP apportée par des entreprises donnant chacune plus de 1 000 euros ne peut dépasser 20%.

- Les dons annuels émanant d'une entreprise ne peuvent dépasser 10 000 euros. Pour l'application de cette règle une filiale contrôlée par une entreprise est considérée comme en faisant partie.
- L'Assemblée Générale Ordinaire se réserve le droit de refuser tout don d'entreprise dépassant 1 000 euros s'il considère que son acceptation est susceptible de nuire à l'objet social de l'Association ou à son indépendance.
- Les dons d'entreprise, quelques soient leur taille, ne donnent lieu à rien de plus qu'à l'affichage du nom de l'entreprise (sans montant) dans la liste des donateurs de GEM LA COOP.

Le Trésorier est responsable du suivi des rentrées financières et en rend compte régulièrement (dès qu'il est nécessaire pour la bonne gestion et au minimum bimestriellement) au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les moyens de paiement que peut accepter l'Association sont :

- espèces (euros uniquement)
- chèques libellés au nom de l'Association et déposés dans un délai maximal de 15 jours sur le compte bancaire de l'Association. Ils sont endossés par le Trésorier ou le Président.
- des virements ou versements par voie télématique

L'association ne dispose pas d'un terminal de paiement et ne peut donc accepter de paiement par carte bancaire excepté via le site internet de l'Association.

## Les dépenses

### Autorité

Seul le Conseil d'Administration est ordonnateur. La personne en charge de la comptabilité (bénévole non-membre du Conseil d'Administration) n'a accès aux instruments de paiement et de trésorerie, que dans les conditions précisées dans le présent règlement.

Le Conseil d'Administration délègue au Président et au Trésorier la capacité d'agir sur et de superviser les engagements financiers.

Seul le Président peut engager l'Association par contrat (contrat de travail lors d'un recrutement, contrat passé avec une fondation). Il agit au nom du Conseil d'Administration et après consultation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les demandes d'achat formulées par les adhérents seront adressées par mail ou par écrit par le référent de chaque commission au Président et au Trésorier pour avis et engagement.

Le Président est compétent pour la gestion financière quotidienne, en lien avec le Trésorier, pour engager des dépenses inférieures à 1 000 euros. A cet effet, le Trésorier dispose des moyens de paiement attachés au compte de l'Association définis ci-après. L'usage de ces moyens de paiement donne lieu à un rapprochement bancaire et un suivi rigoureux des dépenses.

Au-delà du montant de 1 000 euros, une autorisation expresse de l'Assemblée Générale Ordinaire est obligatoire. En cas d'urgence, la dépense pourra être engagée sur accord expresse et unanime des membres du Conseil d'Administration et devra être validée par un vote lors de l'Assemblée Générale Ordinaire suivante.

Le Trésorier et le chargé de la comptabilité ont accès à la gestion du compte par internet selon les modalités d'un profil délégué.

### Suivi

• Le Trésorier établit une structure de postes financiers auxquels seront affectés les dépenses en s'inspirant du plan comptable associatif.

• Le Trésorier produit à chaque Assemblée Générale Ordinaire un tableau des notes de frais justifiées, factures ou autres justificatifs de dépenses en les ventilant sur les postes financiers mentionnés ci-dessus. Toute divergence significative par rapport au budget prévisionnel doit être portée à l'attention de l'Assemblée Générale Ordinaire.

### Frais

• Les membres du bureau et autres bénévoles peuvent recevoir des remboursements de frais (sur justificatifs) pour des déplacements ou achats engagés pour les besoins de l'Association après accord du Président ou du Trésorier.

Les montants maxima pour les frais de repas et pour les frais de déplacements sont fixés aux barèmes fiscaux applicables en vigueur.

• Tout frais ou achat engagé et pour lequel le justificatif ne peut être fourni ne peut être remboursé.

#### Moyens de paiement

L'Association a un chéquier dont la signature est réservée au Président et au Trésorier.

Le Trésorier peut effectuer des virements à partir du service de banque en ligne de l'Association.

Un fonds de caisse d'un montant maximal de 50 €.

#### Cas non prévus par le règlement et résolution de conflits

S'il apparaît un conflit concernant un engagement ou un remboursement financier qui ne peut être résolu par référence au présent règlement, il est soumis au Conseil d'Administration qui prend une décision selon les règles définies dans les statuts. Le Trésorier rend compte à l'Assemblée Générale Ordinaire des décisions prises dans ce cadre. Si les statuts ne permettent pas de régler le conflit, il sera soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire qui votera une décision qui sera intégrée au présent règlement budgétaire et financier.

#### **Clôture des comptes et opérations de fin d'exercice**

La période d'exercice de l'Association est fixée du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année.

Le Trésorier établira en fin d'exercice un compte de résultat de l'exercice pour comparaison avec le budget prévisionnel. Ces documents seront présentés à l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire (article 10 des statuts)

**Les ami-e-s de GEM la Coop**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**du 23 MARS 2019**

Nombre adhérents au 23 mars : 404  
Nombre d'adhérents présents : 65  
2 procurations

65 votants, quorum atteint  
Annexe 1 : feuille de présence

### **1. Rapport moral**

Le rapport moral, tel que transmis avec l'ordre du jour (annexe 2) est présenté par Pierre Jean.

#### **Echanges**

- **L'évolution des adhésions :**

Après une augmentation rapide le nombre d'adhésions ralentit ;  
Questionnement sur la qualité des adhérents et la nécessité que les adhérents soient réellement des gens qui souhaitent devenir des futurs coopérateurs.  
En termes d'adhésion l'important n'est pas faire du quantitatif mais plutôt du qualitatif.

- **Le soutien de la mairie :**

Quelle forme ? L'attribution d'un local, l'aide à la recherche d'un local, subventions....

La Mairie a lancé un appel à projet dans le cadre économie sociale et solidaire (ESS) permettant l'attribution de subventions (budget total : 30 000 € avec maximum de 8 000€ par projet). La commission administrative et financière se charge de déposer un demande.

#### **Vote**

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 65

Le rapport moral est adopté.

### **2. Rapport financier**

Kally et Jacques-Marie présentent le rapport financier.

- **Le budget au 31 décembre 2018** (annexe 3)

#### **Vote**

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 65

Le budget arrêté au 31 décembre 2018 est adopté.

- **budget prévisionnel du premier exercice** d'octobre 2018 à décembre 2019 (annexe 4) d'un montant de 16 000 €.

Les recherches de financement sont actives et un Crowdfunding est envisagé.

#### **Vote**

- Abstention : 4
- Contre : 0
- Pour : 61

La budget prévisionnel est adopté.

### **3. Présentation et adhésion au CRESS PACA**

Malgré notre invitation, personne ne représente le CRESS.

Présentation du CRESS et discussion sur l'intérêt de développer notre réseau.

Le montant annuel de l'adhésion est de 200€.

Les adhésions 2018 et 2019 sont mises au vote.

- **Adhésion 2018**

#### **Vote**

- Abstention : 12
- Contre : 14
- Pour : 39

La proposition d'adhésion au CRESS PACA au titre de l'année 2018 est adoptée.

- **Adhésion 2019**

#### **Vote**

- Abstention : 5
- Contre : 0
- Pour : 60

La proposition d'adhésion au CRESS PACA au titre de l'année 2019 est adoptée.

#### **4. Présentation et adhésion à l'association Tôt ou Tard**

Pierre Jean et Robert présentent l'association.

C'est une association influente de Villeneuve dont le nombre d'adhérents avoisine 900. Elle propose des actions de formation, du chant, de l'informatique....

En cas d'adhésion, notre association pourra bénéficier de salles et d'un réseau dans le Gard.

Le montant de l'adhésion annuelle est de 60€.

#### **Vote**

- Abstention : 5
- Contre : 0
- Pour : 60

La proposition d'adhésion à l'association tôt ou tard est adoptée.

#### **5. Proposition d'élaboration d'un règlement intérieur par le Conseil d'Administration**

Il est procédé à une lecture des articles de nos statuts relatifs au CA. Il en ressort la nécessité de préciser le rôle du CA pour le mettre en cohérence avec le projet de Gem la coop.

#### **Discussion :**

Plutôt que de demander au CA de définir son propre rôle et d'en faire une proposition à faire valider en AG, pourquoi ne pas modifier nos statuts ?

Faut-il faire du CA un organe de centralisation, de coordination ou de décision.....

#### **Vote**

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 65

La proposition d'élaboration d'un règlement intérieur par le Conseil d'Administration est adoptée.

## **6. Renouvellement du Conseil d'Administration**

Le CA à renouveler comprend 4 membres : Roger Maryline, Barrozzi Jean-Philippe, Ricard Kally et Dibernardo Eliane

Personne n'est démissionnaire. Il est procédé à un tirage au sort afin de déterminer par moitié les membres sortants.

Sont maintenus dans leur fonction : Barrozzi Jean-Philippe et Dibernardo Eliane.

Le CA comprend 11 membres. 9 sièges sont à pourvoir.

### **Font acte de candidature :**

1. Luc Bousquet
2. Boa (Baukje) Lagas
3. Kally Ricard
4. Geraldine Monnier
5. Pierre-jean Ricard
6. Patrick Bourdin
7. Anne Sophie Planchin
8. Françoise Issanjou
9. Marie Christine Favelin
10. Dominique Schwaederle
11. Cedric Fermond
12. Maryline Coget
13. Caroline Cau

Un vote à bulletin secret est organisé.

**Vote :** PV (annexe 5) + feuille d'émargement (annexe 1)

60 votants : 60

blancs : 3

nul : 1

nom invalide sur un bulletin : 1

### **Sont élus :**

- Pierre jean RICARD
- Bao LAGAS
- Kally RICARD
- Patrick BOURDIN
- Luc BOUSQUET
- Geraldine MONIER
- Dominique SCHWAEDERLE

- Caroline CAU
- Marie-Christine FAVELIN

## **7. Présentation de l'étude des étapes intermédiaires à la création d'un supermarché coopératif et participatif**

L'étude est présentée par Géraldine, Aline et Maréva de la commission aménagement à partir du support communiqué dans l'ordre du jour (annexe 6). Elle a été menée par la commission aménagement ainsi que Marie Christine et Caroline de la communication interne avec l'aide d'autres adhérents qui sont allés récolter l'ensemble des informations sur les sites internet des 30 projets de supermarchés participatifs et coopératifs recensés en France métropolitaine.

Échanges riches sur les différentes étapes et les potentialités, ainsi que sur les raisons pour lesquelles jusqu'à peu cette piste avait été écartée par notre association.

Il est noté que, de par sa nature, cette étude n'éclaire pas sur les écueils et les aspects négatifs de la mise en oeuvre d'une étape intermédiaire, que le fait que l'ensemble des projets nationaux se construise avec une étape intermédiaire n'imposait pas que nous passions par une telle étape, que la faisabilité d'une telle étape doit être minutieusement et objectivement étudiée.

## **8. Création d'une commission laboratoire étudiant la faisabilité d'étapes intermédiaires**

Il s'agit d'étudier ce qu'il est possible d'organiser sur Avignon par notre structure et éventuellement « s'entraîner ». La décision de mettre en oeuvre une étape intermédiaire ou pas, ainsi que sa forme (groupement d'achat, épicerie,..) reviendra à l'AG.

### **Vote :**

- Abstention : 2
- Contre : 0
- Pour : 57

La proposition de création d'une commission laboratoire étudiant la faisabilité d'étapes intermédiaires est adoptée.

### **Les personnes souhaitant en être membres :**

- Thierry
- Christine
- Sylvie
- Géraldine

- Cédric
- Maréva
- Robert
- Aline
- Caroline

## 9. Création d'une commission convivialité

Cette proposition est présentée par Sébastien.

Un appel aux bénévoles est lancé car il faudrait des membres actifs supplémentaires.

Cette commission a pour but de permettre de mieux se connaître dans un contexte différent de celui de la concrétisation du projet.

Elle prépare un moment festif à destination de tous les adhérents le 29 juin à la Barthelasse. Reste à régler l'absence de toilettes : location de toilettes sèches ?

Mardi 26 mars 18 H 30, elle propose un temps festif à la salle Chico Mendes : je viens, j'amène quelque chose à manger ou à boire et je parle de moi.

### Vote

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 65

La création d'une commission convivialité est adoptée.

## 10. Présentation et proposition d'abonnement afin de doter l'association d'un logiciel de gestion : AssoConnect

Cette proposition est présentée par Dominique.

ODOU ne peut pas être retenu car trop cher.

AssoConnect est proposée; Ce système d'information permet : la tenue de la comptabilité, d'un annuaire, de photos, d'un blog, la gestion des adhérents, d'un site internet, de documents, d'une boutique en ligne, la réalisation de sondages....

Ainsi, il couvrirait largement les besoins de l'association pour un **abonnement mensuel de 55 €**.

### Vote

- Abstention : 1
- Contre : 0
- Pour : 42

cb

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

## **11. La diffusion de l'information**

Les règles de diffusion de l'information sont rappelées par Patrick.

Il est important que les informations remontent afin que l'avancée du projet soit connue de tous.

Les comptes-rendus (CR) sont tous mis sur le site. Cette transparence concerne les actes statutaires mais aussi l'ensemble du travail mené par les différentes commissions.

Il est de notre responsabilité que ces CR soient rédigés et transmis à la communication interne pour être mis sur notre site.

Cette transparence est d'autant plus importante qu'elle fait partie de nos engagements et des « indispensables » de l'ESS.

## **12. L'adoption d'un règlement budgétaire et financier**

Il est présenté par Jacques-Marie (annexe 7).

Il prévoit l'élaboration des prévisions budgétaires le 25 septembre de chaque année.

Il liste les recettes possibles tout en limitant les dons d'entreprises et précise que tout don d'un montant supérieur à 1 000 € doit être approuvé en AGO.

Il confie le règlement des achats au CA dans la limite de 1 000 €.

### **Vote**

- Abstention : 1
- Contre : 0
- Pour : 42

L'examen du schéma de développement est ajourné.

L'AG s'est caractérisée par de riches échanges et l'implication de tous. Elle se termine autour d'un délicieux buffet tout en convivialité.

**A G O**

**26 – 01 - 2019**



**Le premier supermarché coopératif et participatif à Avignon**

**Mobilisez vous et faites passer l'info**

**Assemblée Générale Ordinaire de l'association GEM la COOP**

**Samedi 26 janvier 2019 de 14h à 18h à la Maison de la Bio**

**255 ch. de la Castelette, Avignon (derrière le Lycée agricole François Pétrarque, route de Marseille)**

**Tout le monde est bienvenu. Le vote est réservé aux adhérents**

**A la fin apéro participatif**

**GEM-la-coop apporte les boissons et chacun apporte quelque chose à grignoter**

**Ordre du jour de l'assemblée générale des membres de l'association GEM la COOP**

- 1. Intitulé des commissions et définition du rôle des commissions**
- 2. Rapport des commissions :**
  - 1. Commission adhérents**
  - 2. Commission communication interne**
  - 3. Commission finance-administratif**
  - 4. Commission communication externe**
  - 5. Commission fêtes de quartier**
  - 6. Commission aménagement des locaux**
  - 7. Commission informatique**
  - 8. Commission produits-fournisseurs**
- 3. Principe de création d'une épicerie laboratoire**
- 4. Modalités d'adhésion**

Réflexion sur les modalités d'inscription :

  - soit adhérents futurs coopérateurs**
  - soit donateurs sympathisants**

Réflexion sur le prix de l'adhésion

Elaboration d'une charte rédactionnelle relative à l'adhésion

5. Adhésion de GEM-la-coop au CRESS 84 ?  
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
  6. Réunion habitants- associations
  7. Réunion à domicile
  8. Fonctionnement de l'association et circulation de l'information
  9. Questions diverses
  10. Travail en atelier
-

Assemblée Générale Ordinaire de l' association GEM la COOP

Samedi 26 janvier 2019

de 14h à 18h

à

la Maison de la Bio

255 ch. de la Castelette, Avignon

Compte-rendu

de l' assemblée générale des membres de l' association GEM la COOP

1. BILAN CHIFFRES

572 sympathisants

329 Adhérents

50 membres dans les commissions

18 référents de commission

évolution de la courbe des adhérents : 329 adhérents à ce jour.



2. INTITULÉ DES COMMISSIONS, DÉFINITION DU RÔLE DES COMMISSIONS ET RAPPORTS DES COMMISSIONS.

### 1. Commission adhérents

réunion les lundis matin à 10H. Lieu non fixe.

S'occupe des adhésions, accueil et réponse aux mails, réservation de salle, organisation et gestion des permanences, gestion du fichier informatique et de la comptabilité des adhérents. Organise des moments de convivialité, rencontres...

Prépare une formation pour la prise de décisions par consentement.

Organisation d'un voyage à Paris pour visiter le Louve.

*A besoin d'aide* pour réaliser les projets de plus en plus nombreux !

### 2. Commission communication interne

*de mardi no pair*

Réunion tous les mercredis, les compte-rendus des réunions sont sur le site. A compter du 30 janvier, la commission se réunira les semaines paires soit au local du Théâtre, soit chez « Ginette et Marcel » à 19H.

**Informé, répartir les tâches, coordonner les adhérents de GEM la Coop', afin de s'organiser, se structurer et développer la culture interne.**

Elaboration de documents ( power-point support de présentation du projet COOP, fiche bilan ),

Lancement des commissions externe, produits fournisseurs et informatique.

Organisation de visites des coopératives.

Atelier une fois par mois devenir animateur.

Relances téléphoniques,

Consultation des sites d'autres projets,

Organisation d'un atelier bureautique pour les référents,

Organisation de réunion mensuelles à thèmes,

Préparation de la prochaine AG du 23 Mars.

Organisation projection du film Park Sloope food au Théâtre de la porte Saint Michel, une fois par mois.

Rédaction de la newsletter, du bulletin aux adhérents, des compte-rendus d'AG

Gestion de l'agenda du site internet

### 3. Commission finance-administratif

Réunion 1 fois par mois au siège 3 bd Talabot.

Dossiers de subventions pour région sud, Grand Avignon, département du Vaucluse et la ville d'Avignon ont été déposés en temps voulu. Une demande a été faite pour pouvoir effectuer des reçus fiscaux.

Bilan positif .

### 4. Commission communication externe

La commission fêtes de quartiers rejoint la commission communication externe.

Réunion tous les 15 jours, le mardi soir, le lieu est communiqué par mail à tous les membres intéressés par cette commission.

Le rôle est de dynamiser l'image du projet, d'attirer du monde, et de mettre en place des évènements...

les outils :

- facebook plus de 400 followers, il reste à les convertir en adhérents GEM la Coop
- le site de la mairie d'Avignon
- Projection à la fac aux étudiants en Licence de communication et développement durable. Un TP est prévu qui présentera GEM la coop à tous les étudiants
- passage à la radio,
- article dans la Provence
- conférence de presse à déterminer
- Mise en place de projections dans les médiathèques.

Confection de supports publicitaires et distribution dans différents lieux

- affiches, flyers ( réalisés par AVILAB)
- banderole décorative pour les stands (offerte par l'entreprise de Cédric.)

La commission communication externe demande à tous les adhérents de les **informer de tous les évènements**, fêtes, salons, rencontres, réunions, festival, rassemblements, débats... où GEM la coop pourrait intervenir. LE 17 MARS projection à Utopia « Après demain », GEM la coop et Enercoop y participeront et vous y invitent.

## 5. Commission aménagement des locaux

Définir les besoins humains, logistiques, techniques, financiers, organisationnels pour être prêts pour le choix des locaux...

Etude de la zone géographique pour implantation pertinente.

Trop peu de volontaires... seulement 3 personnes motivées et optimistes.

Il est encore un peu tôt pour chercher activement un local.

Ils souhaitent mettre en place un cahier des charges et à cette fin, ils ont contacté 8 à 9 coopératives afin de pouvoir évaluer les besoins. Saint Etienne, Nantes, seraient prêts à nous accueillir. ( nous = membres de différentes commissions)

Point mort sur les projets prévus sur le local route de Marseille.

La commission souhaite faire appel à des adhérents compétents, en gestion de supermarché, architecte, maître d'oeuvre pour faire avancer le projet.

Elle suggère la création d'un dossier d'audit pour la visite des différentes coop.

### 6. Commission informatique

Sur le NET, le site de GEM La coop est sous forme d'un blog, mis en place par Sylvain.

Il est devenu nécessaire de pouvoir distinguer les informations à diffuser uniquement aux adhérents de celles accessibles à toute personne sur le net.

Dominique, nouvel adhérent, propose la mise en place d'un outil informatique unique. Un outil de gestion interne opensource ERP / ODOO pour gérer la future entreprise mais aussi la communication entre les membres de chaque commission, ainsi qu'entre les commissions..une sorte de « facebook interne » .

L'achat de ODOO se fait par module avec une adhésion mensuelle. Le site internet de base restera comme site vitrine.

### 7. Commission produits-fournisseurs

Commission créée fin 2018.

2 réunions, 30 adhérents dans la commission 5 présents aux réunions.

Objectif offrir tous les produits attendus, les quantités...faire l'inventaire des produits, recenser les fournisseurs, apprendre à mieux les connaître, et faire une sélection selon des critères de choix idem à ceux de la louve :

proximité, produits régionaux, impact environnemental, goût, qualité gustative, prix, produits équitables, besoins culinaires spécifiques, logistique d'approvisionnement,

## 3. PRINCIPE DE CRÉATION D' UNE ÉPICERIE LABORATOIRE

Il a été proposé de créer, une petite épicerie « test » dans un petit local selon le projet de la louve pour éviter lassitude et découragement. Cela a fait surgir de nombreuses questions et des avis contraires d'où la nécessité de passer au vote :

décision sur le principe de création.

**Vote : ouvrir une épicerie laboratoire ?** : pour, contre, prématuré, abstention

votants : 40

pour :13

contre : 8

prématuré : 19

abstention : 0

La décision d'ouvrir une épicerie laboratoire est reportée.

#### 4. MODALITÉS D' ADHÉSION

- Réflexion sur les modalités d' inscription :

soit on est adhérent et donc on s'engage en tant que futur coopérateur  
soit on est donateur et sympathisant

- Réflexion sur le prix de l' adhésion : a-t-on plus d'adhérents avec un prix à 10€ qu'à 25 € ? Il est impossible de remettre en question un vote fait à l'AG précédente d'autant plus que les subventions demandées ont été déposées avec un budget établi et déjà présenté aux financeurs.

Néanmoins, Possibilité de faire un prêt ou un don à l'association si quelqu'un le souhaite.

- une charte rédactionnelle relative à l' adhésion est en cours d'élaboration.

#### 5. ADHÉSION DE GEM-LA-COOP AU CRESS 84?

L'adhésion au CRESS est de 200 € (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire).

Il existe à présent une délégation permanente dans le Vaucluse.

La personne devant intervenir est non disponible ce jour, le point est reporté à l'AGO du 23 Mars 2019.

#### 6. RÉUNION À DOMICILE

Il est rappelé qu'un powerpoint a été créé par la commission communication interne afin de pouvoir organiser chez soi des réunions d'informations auprès de ses connaissances.

Les réunions peuvent être conduites par soi-même ou en demandant l'intervention d'un animateur auprès de la commission communication interne.

#### 7. FONCTIONNEMENT DE L' ASSOCIATION ET CIRCULATION DE L' INFORMATION

**Définition des niveaux de diffusion de l'information au sein de l'association :**

- 1 – la lettre d'information (570 sympathisants) tous les 2 mois**
- 2 – ensemble des adhérents (329 personnes)**

**3 – membres de toutes les commissions (50 personnes)**

**4 –membres d'une commission (8 à 20 personnes selon la commission)**

**5 – référents de commission ( 18 personnes )**

Pour une meilleure circulation de l'information, il est prévu une réunion afin de prévoir l'utilisation d'une boîte mail à plusieurs.

Il est demandé à chaque commission d'annoncer les réunions de commission (jour et lieu) auprès de Gérard (commission interne) et d'envoyer le compte rendu de chaque réunion à la comm interne pour archivage ou publication.

## 8. QUESTIONS DIVERSES

- Est-ce que chaque commission peut faire remonter les questions qu'elle se pose afin de cibler et optimiser les visites de coopératives.
- Mettre à l'ordre de la prochaine AG la création de nouvelles commissions.
- Pourrait-on envisager d'autres commissions telles que des commissions axées sur l'impact écologique et/ou zéro déchet, cela permettrait de demander des subventions dans ce domaine ?
- Il est suggéré de réfléchir à une vision politique à avoir.
- Nécessité d'écrire un texte de procédure pour fixer les dépenses afin de ne pas être obligés de voter chaque dépense.

Demande de vote pour l'achat du logiciel ERP

pour: 40

contre: 0

abstention : 0

adopté à l'unanimité

- Pour les deux prochaines AGO
  1. AGO mois de mars : prévoir un règlement budgétaire et financier pour faire des dépenses jusqu'à une certaine hauteur.
  2. AGO mois de mai dossier crowfounding
- Appel à dons d'ordis portables et de tablettes.

## 9. TRAVAIL EN ATELIER

retour des ateliers :

commission adhérents

a rédigé une lettre aux adhérents pour les faire venir dans le but de les inciter à s'engager dans une commission.

commission externe

- \*-faire venir les différents supports presse
- . -réaliser une vidéo à diffuser
- préparation d'une animation sur quelques we pour faire le buzz dans Avignon
- proposition de logo et refonte des affiches à présenter lors de la prochaine AGO

commission produits

la commission produits souhaite recevoir des idées de produits ou de producteurs qui souhaiteraient coopérer...

L'AGO s'est terminée par le verre des ami-es de gem-la-coop

**Fiches - Bilan d'activités des commissions**

Libellé	Observations
<b>Intitulé de la commission : communication interne</b>	
<p align="center"><b>Objet</b></p> <p>Informer, répartir les tâches, coordonner les adhérents de GEM la Coop', afin de s'organiser, se structurer et développer la culture interne.</p>	
<b>Date de création : 3 octobre 2018</b>	
<b>Nombre de réunions : 12, une fois par semaine</b>	
<b>Nombre de membres : moyenne de 6 à 8 participants</b>	
<b>Actions menées</b>	
<p align="center"><b>Elaboration de documents</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Elaboration de la F A Q</li> <li>2. Modification des rubriques du site</li> <li>3. Modification Fiche adhérent</li> <li>4. Création du Powerpoint de présentation du projet</li> <li>5. Animer une réunion chez soi : fiche d'animation sur le site</li> <li>6. Elaboration de la fiche bilan d'activité des commissions</li> </ol> <p align="center"><b>Vie de l'association</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Atelier : « devenir animateur pour la présentation de GEM la Coop » : utilisation du Powerpoint Mardi 30 octobre à 18 heures. Vendredi 30 novembre de 18 h à 22 h, une fois par mois...</li> <li>1. Projections du film Park Slope, Théâtre de la porte Saint Michel <i>21-09 ; 06-11 ; 26-11 ; une fois par mois...</i></li> <li>2. Aménagement du local - Journée de chantier participatif <i>Dimanche 11 novembre.</i></li> <li>3. Atelier créatif et artistique : calicot, présentoirs, badges <i>Mercredi 7 novembre de 10 à 17 h</i></li> <li>6. <i>Recherche d'un local et confidentialité, une nécessité</i></li> <li>7. Lancement de la commission communication externe <i>Mercredi 21 novembre, 18 h à 19 h 30</i></li> <li>8. Lancement de la commission produits fournisseurs <i>Mercredi 12 décembre, 18 h à 19 h 30</i></li> <li>9. Atelier de travail communication interne – commission adhérents</li> <li>10. Visites de coopérative Paris, La Louve : Kally, fin avril-début mai Montpellier, La Cagette : Sylvain Marseille, Supercafoutch : Raymonde Toulon, Lacoopsurmer : Patrick Nantes, Scopeli : Géraldine (commission aménagement)</li> </ol>	

## Attributions habituelles

1. **Ordre du jour de la prochaine A.G.**  
Faire remonter les informations à la COM interne
2. **Définition de niveaux de diffusion de l'information au sein de l'association :**
  - 1 – Information aux destinataires de la lettre d'information 498
  - 2 – Information à l'ensemble des adhérents 249
  - 3 – Information aux membres de toutes les commissions
  - 4 – Information aux membres d'une commission 10 à 15
  - 5 – Information aux seuls référents des commissions 18A chaque référent de commission et/ou chaque commission de choisir le mode de diffusion.
3. **Mise à disposition de matériel d'information**  
*Lors de la permanence au local du mercredi de 17 h à 20 h.*
5. **Diffusion du matériel d'information en différents lieux**  
*Modèle de tableau Mission transmise à la communication externe*

Lieux	Adhérents
Mairie annexe nord-rocade et Montclar	Anne-sophie
Utopia, mairie centre-ville	Raymonde
Mairie annexe Saint Chamand, Montfavet	Belkacem
Péniche Altéa, Centre'O, Soi d'abord	Valérie
Mairie annexe sud-rocade et Montclar	Claude
A vous de compléter la liste	De nombreux adhérents...

## Organisation interne

4. **Attribution d'adresses mail des référents avec binôme par commission**  
gestion.adhérents@gem-la-coop.org  
[communication.interne@gem-la-coop.org](mailto:communication.interne@gem-la-coop.org)  
[communication.externe@gem-la-coop.org](mailto:communication.externe@gem-la-coop.org)  
fetes@gem-la-coop.org  
finance.administratif@gem-la-coop.org  
amenagement.locaux@gem-la-coop.org  
[informatique@gem-la-coop.org](mailto:informatique@gem-la-coop.org)
2. **Mise place d'un agenda, sur le site, en lien avec la commission informatique**
3. **Gestion d'un stagiaire, Oualid**  
*Mise à jour des fichiers avec le stagiaire*
4. **Permanence du mercredi au local**  
*Mise en place d'un Framadate avec le stagiaire*

## 5. Répartition des tâches au sein de la commission interne

- Comité de rédaction, lettre interne, « lettre aux adhérents », mensuelle :  
Caroline, Pierre-Jean, Valérie,
- Comité de rédaction, lettre externe, « lettre d'info aux sympathisants », trimestrielle :  
Caroline, Pierre-Jean, Valérie,
- Comité de relecture : Christine, Gérard, Marie Christine,
- Rédaction d'une fiche « Bilan d'activités » de la COM interne, chaque 2 mois pour l'A.G. :  
Patrick,
- Gestion de l'agenda du site  
Gérard, Véronique,
- Gestion appel à bénévoles, sur le site  
Marie Christine,
- Gestion du mail : [contact@gem-la-coop.org](mailto:contact@gem-la-coop.org), avec cahier de liaison  
Marie Christine
- Gestion du mail : [info@gem-la-coop.org](mailto:info@gem-la-coop.org), avec cahier de liaison  
Belkacem, Kally
- Gestion du Téléphone, avec cahier de liaison  
Patrick, si nécessaire
- Transmission d'infos pour Facebook  
Caroline
- Atelier devenir animateur d'une réunion avec Powerpoint  
Valérie
- Date des projections mensuelles du long métrage, au théâtre...  
Pierre-Jean
- Relance téléphonique :  
Patrick, pour la participation à la COM interne,  
Véronique, pour la participation à l'A.G.
- Répartition de la consultation des sites internet des autres projets  
Marie Christine,
- Gestion du framadate permanence : réunion des personnes tenant la permanence, gestion des clés, cahier de liaison...  
Une suggestion à étudier par la commission adhérents
- Réunion mensuelle à thèmes  
Une suggestion à étudier par la communication externe

### Projet et thèmes en attente

1. Atelier bureautique pour les référents, mercredi 30 janvier à 18 h au local  
A confirmer

**BILAN**  
**Commission Communication Externe**  
**26/01/2019**

**PAGE FACEBOOK**

La page FB est passée de 200 abonnés en octobre à 400 en janvier, ce qui est une belle progression. Nous touchons des groupes constitués comme « Sortir Avignon et ses alentours », « Avignon and co », « Kino-A », « Il Est Encore Temps (Avignon) Groupe Citoyen », « J'habite Pujaut, Villeneuve les Avignon ou Les Angles ». Il faut trouver d'autres groupes pour élargir notre diffusion.

**STAND**

Dans le but de donner une image rassurante et attractive du projet, nous finalisons la mise en place d'un stand relooké à l'effigie de Gem la Coop pour les événements futurs :

- **Robert** propose une planche légère et des tréteaux disponibles à AVILAB, dont on est partenaire.
- **Cédric** va faire imprimer une bâche plastique (maquette validée en interne, à présenter en AG) pour habiller le bas de la planche. L'entreprise de Cédric fera un don à Les Ami-e-s de GEM La Coop permettant une déduction fiscale.
- On cherche des ordi-portables ou tablettes qui pourrait être utilisé(es) pour diffuser des vidéos ou films concernant le projet.
- **Séverine** nous prête un kakemono (présentoir qui tient seul debout), à nous de l'habiller avec nos slogans et messages.

Toute décoration supplémentaire et de saison ne fera que parfaire le stand.

**EVENEMENTS**

- Projection de FOOD COOP du 20 janvier : campagne d'affichage et communication Facebook pour une salle au ¾ pleine et une quinzaine d'adhésion. A renouveler mensuellement, peut-être en variant les lieux.
- Interview le 21 janvier sur Radio Campus : podcast à écouter sur la page Facebook. Maël étudiant-journaliste se propose d'organiser une projection de FOOD COOP à l'intérieur de la fac, à destination des étudiants, courant février.
- Article dans la Provence le 14 janvier, avec photo en Une du journal.
- Article dans le magazine Parents en décembre.
- La responsable de la licence Communication de l'université d'Avignon propose un début de collaboration : réalisation d'une enquête auprès des étudiants portant sur les valeurs de GEM La Coop.
- Contact via la page Facebook avec une personne du Service Développement Territorial de la Mairie d'Avignon, qui nous propose de diffuser nos événements sur le site de la Mairie.
- Nous avons fusionné avec la commission Fêtes, pour plus d'efficacité et de complémentarité.
- Nous avons répondu à la demande d u projet lyonnais « Demain » de recenser l'ensemble des initiatives existantes en France en matière de supermarché coopératif et participatif.
- Prise de contact avec Kino-A via Sylvain pour organiser une présentation.

**CONFERENCE DE PRESSE Monique - Alexandre**

Dét terminer une date avec Pierre-Jean.

Lieu : au Théâtre

Récupérer le listing des contacts presse et convoquer ces personnes

<b>Libellé</b>	<b>Observations</b>
<b>Intitulé de la commission</b>	<b>Gestion adhérent</b>
<b>Objet</b>	
<b>Date de création</b>	<b>24/05/2018</b>
<b>Nombre de réunions</b>	<b>Une par semaine</b>
<b>Nombre de membres</b>	<b>3</b>
<p><b>Actions menées</b></p> <p><b>Répondre par mail aux adhérents</b>  <b>Envoyer un mail de bienvenu à chaque nouveau adhérent</b></p> <p><b>Réservation de salle</b></p> <p><b>Organisation et gestion des permanences</b></p> <p><b>Réaliser et Remplir le tableau de la gestion des adhérents</b></p> <p><b>Répartir les adhérents selon leur choix des commissions de travail</b></p> <p><b>Répondre aux appels des adhérents</b></p> <p><b>Organiser les rencontres entre les adhérents</b></p>	
<p><b>Projet et thèmes en attente</b></p> <p><b>Augmentation des membres actifs dans la commission de la gestion des adhérents</b></p> <p><b>Organisation d'une petite formation sur la prise de décision par consensus.</b></p> <p><b>Programmation d'un voyage à Paris pour visiter La Louve</b></p>	

Libellé	Observations
Intitulé de la commission	Aménagements locaux
<p align="center"><b>Objet</b></p> <p>Définir les besoins humains, techniques, logistiques, financiers et organisationnels concernant le local du supermarché ainsi que ses annexes.</p> <p>Étude d'une zone géographique propice à son installation et recherche d'un local.</p>	
Date de création	01/10/18
Nombre de réunions	2
Nombre de membres	20
<p align="center"><b>Actions menées</b></p> <p><b>* Réunion interne</b> La 2eme réunion de la commission Aménagement s'est tenue le lundi 3 décembre 2018, nous étions 3 membres présents.</p> <p><b>* Définition du type de Coop à étudier</b> Selon notre expertise : supermarché de 1500 coopérateurs min permettant aussi une capacité d'évolution à 2500 membres max</p> <p><b>* Etablissement d'un cahier des charges</b> Prise de contact avec d'autres coop pour des renseignements sur les besoins, les fonctionnements, les stratégies.</p> <p><b>* Définition de zones géographiques favorables pour la future implantation</b> Collecte de cartes et plans de ville et de réseaux en cours.</p> <p><b>* Cas de l'ancien Carrefour contact Ave Pierre Sébard</b> Les relances pour joindre les responsables de l'aménagement futur de ce lieu sont infructueuses depuis mi-octobre. Nous lançons un appel pour savoir si certains auraient des informations sur le projet en cours, est-il toujours d'actualité ?</p>	
<p><b>Résultats</b></p> <p><b>* Etablissement d'un cahier des charges</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Louve à Paris : réponse en attente, Patrick a obtenu les coordonnées de leur architecte</li> <li>- La Cajette à Montpellier: réponse en attente</li> <li>- Scopeli à Nantes : en contact avec le président M. Caillaud, invitation à venir pour une journée dédiée à la visite et la rencontre des acteurs locaux. L'Intercoop prévue à leur initiative cet hiver, où nous étions invités est finalement annulée.</li> <li>- Superquinquin à Lille : réponse en attente</li> <li>- La Fourmilière à Saint Etienne : en contact avec Pierre-Edouard, visite prévue fin mars</li> </ul>	

**Projet et thèmes en attente (Aménagements locaux)**

**\* Etablissement d'un cahier des charges**

Autres organisations à contacter :

- Naturellement paysan à Coustelet
- Lacoopsurmer à Toulon

**\* Définition de zones géographiques favorables pour la future implantation**

Réunion de travail à programmer pour croiser les données et aboutir à un zoning hiérarchisé.

**\* Visites**

Une personne de notre commission au moins devra se joindre aux visites.

**\* Renseignements sur des locaux potentiels**

Pas d'avancement pour l'instant.

Libellé	Observations
Intitulé de la commission	Commission informatique
<p data-bbox="644 327 715 360" style="text-align: center;"><b>Objet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="240 389 1161 454">– Définition des besoins, recommandations et validation des applications de l'association,</li> <li data-bbox="240 461 1150 495">– Assurer le support aux autres groupes (assistance, formation, support)</li> <li data-bbox="240 501 995 535">– Trouver des solutions techniques aux besoins court terme</li> <li data-bbox="240 542 807 575">– Mettre en place et administrer l'ERP Odoo</li> </ul>	
Date de création	13-12-2018
Nombre de réunions	2
Nombre de membres	6
<b>Actions menées</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li data-bbox="240 797 975 831">1. Répartition des rôles relatifs aux deux logiciels de base : <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="288 837 1134 902">– Wordpress : système de gestion de contenu (CMS) qui permet de créer et gérer facilement l'ensemble d'un site Web</li> <li data-bbox="288 909 903 943">– Mailchimp : système de gestion de newsletter</li> </ul> </li> <li data-bbox="240 949 679 983">2. Création d'un agenda sur le site</li> <li data-bbox="240 990 644 1023">3. Mise en place de sauvegarde</li> <li data-bbox="240 1030 639 1064">4. Mise en place de Framadate</li> <li data-bbox="240 1070 735 1104">5. Création d'une rubrique plan du site</li> <li data-bbox="240 1111 804 1144">6. Boîte mail des commissions avec contact : <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="288 1151 663 1184">– Soit des huit commissions,</li> <li data-bbox="288 1191 839 1225">– Soit de tous les référents de commission,</li> <li data-bbox="288 1232 932 1265">– Soit de tous les membres de chaque commission</li> <li data-bbox="288 1272 895 1305">– Renvoi des fiches adhérents aux commissions</li> </ul> </li> </ol>	
<b>Projet et thèmes en attente</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="240 1487 943 1520">– Création d'un site grand public et d'un site adhérents</li> <li data-bbox="240 1559 1155 1592">– Assurer le support aux autres groupes (assistance, formation, support)</li> <li data-bbox="240 1630 1142 1695">– Mise en place d'un gestionnaire de tâches en ligne ou chacun met ses contributions afin d'avoir une vue d'ensemble</li> <li data-bbox="240 1733 831 1767">– Mise en place d'un gestionnaire de planning</li> <li data-bbox="240 1805 1066 1870">– Politique de confidentialité et RGPD, (Règlement Général sur la Protection des Données)</li> <li data-bbox="240 1908 1171 2007">– Mettre en place et administrer l'ERP Odoo Progiciel open-source de gestion intégré comprenant de très nombreux modules permettant de simplifier la gestion d'entreprise dans son ensemble</li> </ul>	

## Quelques pratiques de fonctionnement collectif

### 1. Les 5 niveaux de diffusion de l'information au sein de l'association

1 – Information via le site grand public, destinataires de la lettre d'information	568 personnes
2 – Information via le site interne, à l'ensemble des adhérents	324 personnes
3 – Information via la communication interne, aux membres de tes les commissions	50 personnes
4– Information aux membres d'une commission	10 à 20 personnes
5– Information aux seuls référents des commissions	18 personnes

### 2. Les modalités de diffusion de l'information au sein de l'association

- 1 – Utiliser la boîte mail de la commission,  
Utilisation à plusieurs référents de la même boîte mail de la commission
- 2 – Annoncer les réunions de commissions, avec un éventuel Framadate sur le site  
Courriel à la communication interne, avec objet agenda, afin que Gérard diffuse l'annonce sur le site
- 3 – Envoyer le compte rendu de la réunion, aux membres de la commission, présents ou non à la réunion  
Effectuer une relance téléphonique par rapport aux absents
- 4 – Envoyer le compte rendu de réunion de la commission à la communication interne pour :
  - Archivage sur un disque dur externe  
L'objectif est de garder une mémoire, un archivage des documents
  - Publication éventuelle sur le site adhérent, à la discrétion des référents de commission



# RAPPORT MORAL 2018

## Rappel des valeurs de l'association

La mission que nous nous sommes donnés en créant et en adhérant à l'association des Ami-e-s de GEM la COOP' est de fonder un supermarché coopératif participatif.

### Rappel de nos statuts :

#### Article 2 – Objet

Les Ami-e-s de GEM la COOP' est une association d'éducation populaire dont le but est de promouvoir une alimentation saine et de qualité accessible à tous, tout en aidant au développement d'une agriculture locale et biologique et en favorisant les circuits courts de distribution. Elle contribuera par ses actions à renforcer la mixité et le lien social dans les quartiers où elle s'implantera et à créer une coopérative participative du nom de GEM la COOP' sur le modèle de la coopérative La Louve à Paris.

### Rappel des valeurs coopératives :

Les valeurs fondamentales des coopératives sont la prise en charge et la responsabilité personnelles et mutuelles, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité. Les membres des coopératives adhèrent à une éthique fondée sur l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale et l'altruisme.

### Les 7 principes coopératifs :

Ils constituent les lignes directrices qui permettent aux coopératives de mettre leurs valeurs en pratique :

- 1er principe : **Adhésion volontaire et ouverte à tous**  
(bienveillance, mixité sociale)
- 2ème principe : **Pouvoir démocratique exercé par les membres**  
(1 femme ou 1 homme = 1 voix)
- 3ème principe : **Participation économique des membres**  
(économie = écologie, part social, don de temps de participation, monnaie-temps)
- 4ème principe : **Autonomie et indépendance**  
(préservation du pouvoir démocratique)
- 5ème principe : **Éducation, formation et information**  
(éducation populaire, pouvoir d'agir, transparence)
- 6ème principe : **Coopération entre les coopératives**  
(ouverture, curiosité, réseau)

- 7ème principe : **Engagement envers la communauté**  
(solidarité, développement local, équité)

### **Nos propres valeurs :**

• **Au niveau des valeurs**, des évidences partagées, de notre culture nous avons fait plusieurs choix :

- le choix de l'horizontalité : les commissions travaillent dans leur domaine d'activité, et les décisions sont approuvées en assemblée générale tous les deux mois ;
- le choix de la transparence : le site est la vitrine de notre fonctionnement, afin que les membres des différentes commissions, et les simples adhérents puissent connaître le déroulement de notre projet.

• **Au niveau de notre pratique**, il est nécessaire que celle-ci s'inscrive dans les valeurs partagées.

Lors de notre dernière AG, en janvier 2019, il a été notamment rappelé :

- d'annoncer les réunions de commission (jour et lieu) auprès de la commission interne, pour publication sur le site,
- d'envoyer le compte rendu de chaque réunion à la communication interne pour archivage et publication sur le site.

La transparence, de notre travail, de notre mode de fonctionnement, est un des facteurs d'attractivité, pour susciter des adhésions et l'engagement des membres de l'association.

• **Au niveau du mode de diffusion de nos valeurs**, comparables à celles de "La Louve" de Paris, notre modèle de coopérative, il a été adopté deux modes de diffusion :

- une lettre d'info mensuelle aux adhérents,
- une lettre d'info tous les deux mois aux sympathisants.

Pour rappel, la foire aux questions, consultable sur le site, notamment aux points : 3, 4, 5, 6 et 7, fait référence à la philosophie de notre projet.

## **Les rapports avec l'environnement**

D'abord remercier le Groupe d'Entraide Mutuelle Mine de Rien d'Avignon qui, de février 2018 jusqu'à la constitution de l'association en mai 2018, a impulsé la dynamique de création de notre projet désormais complètement autonome.

La Louve, 1<sup>er</sup> supermarché de ce type en France, et Tom Boothe, son fondateur et réalisateur du film Food Coop, nous ont inspirés et nous maintenons un lien avec eux. Ils sont en train de créer une nouvelle structure pour soutenir les projets émergents comme le nôtre.

Nous sommes aussi en lien avec de plus en plus de projets similaires : La Cagette à Montpellier, Supercafoutch à Marseille, La Coop sur Mer à Toulon, Scopeli à Nantes, La Coop Bees à Bruxelles, Superquinqin à Lille. Nous en avons rencontrés une trentaine à l'Intercoop de Montpellier en mars 2018.

Nous avons un soutien significatif de La Mairie d'Avignon qui nous prête des salles et dont plusieurs élus ont déjà adhéré à l'association. Plusieurs rencontres ont eu lieu également avec les

techniciens de la mairie. Nous avons une page dans les Actualités du site de la ville d'Avignon ainsi que sur les réseaux sociaux du Grand Avignon.

Nous avons adhéré à Avilab qui nous imprime gracieusement nos tracts et affiches sur une imprimante récupérée dans une administration. Recyclage oblige.

"Naturellement Paysans", magasin producteur de Coustellet, après une rencontre informelle, étudie le projet d'être notre plateforme logistique pour le frais local en même temps que celle de la cantine d'Avignon.

De leur côté le groupement des paysans du pays des Sorgues commence à élaborer une stratégie d'approche avec nous. Semaines (jardin de cocagne et chantier d'insertion de la ceinture verte) également.

"Locavore et bio" qui gère le théâtre de la Porte Saint-Michel et son mini marché nous héberge gracieusement pour les permanences du mercredi et nous prête sa salle de spectacles pour des réunions ou des projections. Ils étudient la possibilité d'un rapprochement encore plus étroit entre leur mini-marché du mercredi et nous.

La chambre régionale de l'économie sociale et solidaire vient d'ouvrir une antenne sur Avignon qui nous sollicite déjà.

## Le déroulement des activités

### Quelques dates clefs :

- Le 17 octobre 2016 que le film FOOD COOP de Tom Boothe est projeté une première fois à Utopia Avignon.

Un petit groupe issu de la cantine collective du Fenouil-à-Vapeur commence à en discuter.

- Le 24 Janvier 2018, Kally et Pierre-Jean visitent La Louve à Paris et proposent tout de suite au Groupe d'Entraide Mutuelle local de lancer un projet sur Avignon.

- 23 Mars 2018, Cécile Helle apporte son soutien total à ce projet qu'elle souhaite depuis plusieurs années sur Avignon.

- 31 mars 2018, le GEM Mine de Rien présente GEM la COOP' à l'Intercoop de Montpellier organisé par La Cagette en présence de plus de 30 projets francophones et se fait remarquer dès le 1er jour en défendant la compensation des minima sociaux à l'entrée dans la coopérative.

- 24 mai 2018, constitution de l'association des Ami-e-s de GEM la COOP', désormais totalement indépendante du GEM Mine de Rien.

- 3 juin 2018, Tom Boothe nous adoube lors d'une projection de FOOD COOP à Utopia.

- 24 septembre 2018, 1ère Assemblée Générale Ordinaire à Villeneuve-lez-Avignon.

- 3 octobre 2018, 100ème adhérent.

- 6 novembre 2018, 200ème adhérent.

- 24 novembre 2018, 2ème AGO à Montfavet.

- 9 janvier 2019, 300ème adhérent.

L'essentiel de notre activité 2018 fut de nous faire connaître (les médias locaux ont plutôt bien relayé l'info) et faire le plus d'adhérents possibles. Notre objectif étant d'atteindre le seuil critique de 1500 adhérents pour avoir assez de poids auprès des éventuelles banques investisseuses, entre autres raisons.

Nous avons également créé différentes commissions :

#### • **commission communication interne**

**Son objet :** Informer, répartir les tâches, coordonner les adhérents de GEM la Coop', afin de s'organiser, se structurer et développer la culture interne.

**Date de création :** 3 octobre 2018

**Nombre de réunions :** 12, une fois par semaine ou toute les deux semaines

**Nombre de membres :** moyenne de 6 à 8 participants

**Actions menées en 2018 :** élaboration de documents ; élaboration de la F A Q ; modification des rubriques du site ; modification Fiche adhérent ; création du Powerpoint de présentation du projet ; animer une réunion chez soi : fiche d'animation sur le site ; élaboration de la fiche bilan d'activité des commissions ; organisation d'ateliers : « devenir animateur pour la présentation de GEM la Coop » ; utilisation du Powerpoint ; projections du film Food Coop, Théâtre de la porte Saint Michel une fois par mois ; aménagement du local - Journée de chantier participatif ; atelier créatif et artistique : calicot, présentoirs, badges ; recherche d'un local et confidentialité, une nécessité ; relancement de la commission communication externe ; lancement de la commission produits fournisseurs ; atelier de travail communication interne – commission adhérents ; organisation de visites d'autres coopératives ; préparation de l'ordre du jour des A.G. ; définition de niveaux de diffusion de l'information au sein de l'association ; mise à disposition de matériel d'information lors de la permanence au théâtre de la porte Saint-Michel du mercredi de 17 h à 20 h ; diffusion du matériel d'information en différents lieux ; attribution d'adresses mail des référents avec binôme par commission ; mise place d'un agenda, sur le site, en lien avec la commission informatique ; gestion d'un stagiaire, Oualid ; mise à jour des fichiers ; permanence du mercredi au local ; mise en place d'un Framadate ; Comité de rédaction, lettre interne, « lettre aux adhérents », et lettre externe, « lettre d'info aux sympathisants », tout les 2 mois ; comité de relecture ; rédaction d'une fiche « Bilan d'activités » des COM ; gestion de l'agenda du site ; gestion appel à bénévoles, sur le site ; gestion des boites mail ; gestion du Téléphone, avec cahier de liaison ; transmission d'infos pour Facebook ; relance téléphonique ; répartition de la consultation des sites internet des autres projets...

#### • **Commission communication externe**

**Son objet :** Donner une image attractive, dynamique et innovante du projet ; Mise en place d'actions, d'évènements de promotion du projet ; Organiser des évènements ; Intervenir dans les manifestation, fêtes et évènements organisés par d'autres afin de promouvoir notre projet

**Date de création :** 3 octobre 2018

**Nombre de réunions :** une fois toute les deux semaines à une fois par mois

**Nombre de membres :** moyenne de 6 à 8 participants

**Actions menées en 2018 :** affiches, tracts, bâche, affichages, tractage, stands, conférence de presse, évènements, projections, lien avec les média, interviews, gestion des comptes Facebook et Twitter, photos

#### • **Commission adhérent**

**Son objet :** Gérer les adhésions

**Date de création :** 24 mai 2018

**Nombre de réunions :** une fois par semaine

**Nombre de membres :** moyenne de 2 à 4 participants

**Actions menées en 2018 :** répondre par mail aux adhérents ; envoyer un mail de bienvenu à chaque nouveau adhérent ; réservation de salle ; organisation et gestion des permanences ; réaliser et Remplir le tableau de la gestion des adhérents ; répartir les adhérents selon leur choix des commissions de travail ; répondre aux appels des adhérents ; organiser les rencontres entre les adhérents

#### • Commission fêtes de quartier

**Son objet :** Organisations, interventions festives ou non, déjà existantes ou non, en vue de se réunir ,et /ou faire connaître le projet et d'y collecter de nouvelles adhésions

**Date de création :** 3 octobre 2018

**Nombre de réunions :** une fois par mois

**Nombre de membres :** moyenne de 2 à 4 participants

**Actions menées en 2018 :** Fêtes de quartiers avec conception d'un jeux de carte ludiques pour les enfants ; salon de la biodiversité au Thor ; journées des associations à la Barthelasse ; vide-grenier à Decathlon les dimanches

Cette commission a désormais fusionné avec la commission communication externe.

#### • Commission aménagement locaux

**Son objet :** Définir les besoins humains, techniques, logistiques, financiers et organisationnels concernant le local du supermarché ainsi que ses annexes ; étude d'une zone géographique propice à son installation et recherche d'un local.

**Date de création :** 1 octobre 2018

**Nombre de réunions :** une fois par mois

**Nombre de membres :** 20

**Actions menées en 2018 :** Définition du type de Coop à étudier ; selon notre expertise : supermarché de 1500 coopérateurs min permettant aussi une capacité d'évolution à 2500 membres max ; établissement d'un cahier des charges ; prise de contact avec d'autres coop pour des renseignements sur les besoins, les fonctionnements, les stratégies ; définition de zones géographiques favorables pour la future implantation ; collecte de cartes et plans de ville et de réseaux en cours ; cas de l'ancien Carrefour contact av Pierre Sépard ; établissement d'un cahier des charges.

#### • Commission informatique

**Son objet :** Assurer le support aux autres groupes, assistance, formation, support ; trouver des solutions techniques ; mettre en place l'ERP.

**Date de création :** 12 décembre 2018

**Nombre de réunions :** une fois par mois

**Nombre de membres :** 6

**Actions menées en 2018 :** Répartition des rôles relatifs aux deux logiciels de base : Wordpress : système de gestion de contenu (CMS) qui permet de créer et gérer facilement l'ensemble d'un site Web ; Mailchimp : système de gestion de newsletter ; création d'un agenda sur le site ; mise en place de sauvegarde ; mise en place de Framadate ; création d'une rubrique plan du site ; boîte mail des commissions avec contact ; renvoi des fiches adhérents aux commissions ; gestion RGPD ; étude Base de donné.

#### • Commission finance administratif

**Son objet :** Trouver les moyens de financement ; tenir les comptes de l'association ; établir les documents administratifs

**Date de création :** 3 octobre 2018

**Nombre de réunions :** une fois par mois

**Nombre de membres :** 6

**Actions menées en 2018 :** Répondu à plusieurs demandes de Subvention et appels à projet (Crédit Coop, Mairie, Région, etc) ; élaboration d'un règlement budgétaire et financier.

## • Commission produit fournisseur

**Son objet :** Définir l'offre ; l'inventaire des producteurs, fabricants, artisans locaux ; la liste des critères qui paramètreront nos choix ; la logistique d'approvisionnement

**Date de création :** 12 décembre 2018

**Nombre de réunions :** une fois par mois

**Nombre de membres :** 6

**Actions menées en 2018 :** 1 réunion de première prise de contact entre les membres

## Le rapport avec les adhérents

Un projet singulier pour une culture de la bienveillance.

### Un passé, aux origines très diversifiées

Il est intéressant de noter que les adhérents de GEM la COOP' sont le fruit de parcours très variés.

Les différences sont flagrantes :

- Au niveau de l'âge, du milieu socioculturel...
- Au niveau d'une pratique sociale collective différente : associations sportives, de loisirs, syndicales, politiques...
- Au niveau de la culture d'entreprise : public-privé, grande-petite entreprise...

### Un présent, avec un objectif fédérateur

Le modèle de La Louve, ou de Park Slop, est une référence commune. Ce n'est pas rien d'avoir un objectif commun, faisant l'objet d'un large consensus.

Dans tout projet d'entreprise, il y a des contradictions entre les opérationnels et les fonctionnels.

Pour autant, une des conditions de la réussite est, et sera, la juste résolution des contradictions.

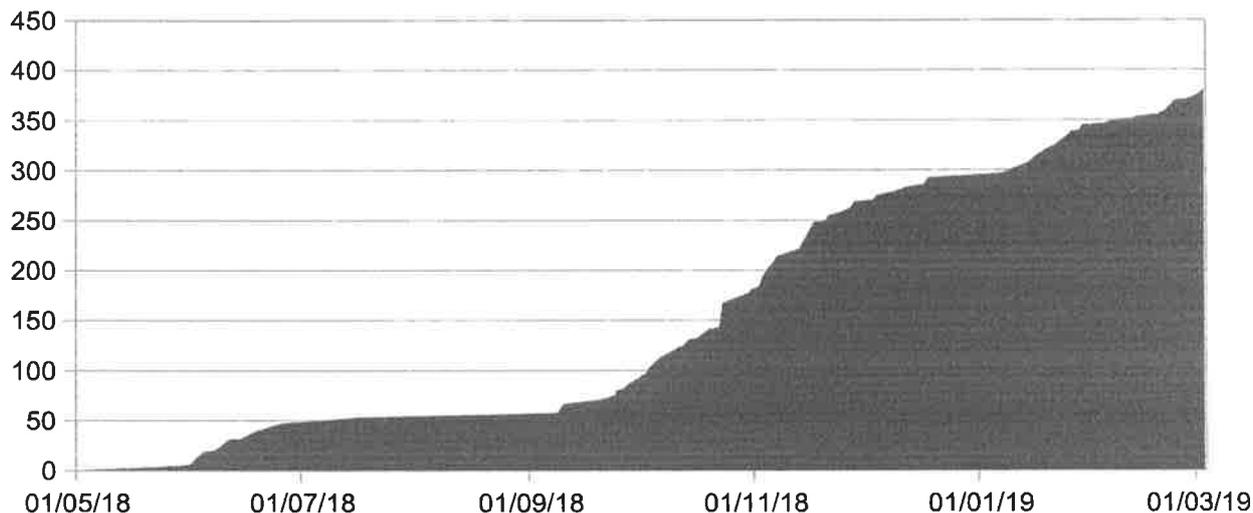
### Un futur qui se dessine, être heureux de réaliser ce projet

Une équipe soudée, bosseuse, qui travaille ensemble, dans des conditions d'écoute bienveillante, c'est aussi un autre état d'esprit.

Un projet empreint de respect mutuel, malgré nos différences, une utopie en mouvement !

Quelle beau projet, quelle belle façon de se faire plaisir !

### Évolution du nombre d'adhérent



# Les bénévoles

Il faut parler d'un noyau d'une trentaine de personnes qui bougent pour la réalisation de ce projet. Sur 380 adhérents aujourd'hui, ce n'est pas plus de 10 %. D'après certains, 10 % c'est plutôt bien mais c'est oublier que quand la coopérative sera créée, c'est 100 % des coopérateurs qui doivent donner 3h de leur temps !

Respect donc pour ceux qui bougent déjà et nous ne doutons pas que beaucoup d'autres participeront avant que ce soit une obligation.

# Les projets

## • Étude de la faisabilité de la mise en place d'une étape intermédiaire

En 2019, les ami-e-s de GEM la COOP' décideront s'ils attendent d'être 1500 pour créer directement un supermarché ou s'ils passent par une étape intermédiaire sous forme de groupement d'achats, de commandes en ligne, d'épicerie laboratoire ...afin de se préparer.

## • Renforcement des partenariats et du réseau

Tisser des liens et être reconnu comme un acteur de l'économie sociale et solidaire locale sont des conditions nécessaires à la réussite de notre projet.

Les relations sont à conforter avec :

- Les collectivités territoriales et leurs élus : la commune d'Avignon et le grand Avignon, le département de Vaucluse, la région sud.
- Les associations locales : Avilab, Semailles, Locavore et Bio, Tôtout'Arts, la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire,...
- Les acteurs économiques locaux : naturellement paysan, biocoop, les autres coopératives, les autres supermarchés coopératifs, producteurs et fournisseurs...

## • Visites de supermarchés coopératifs et participatifs

Des rencontres de coopérateurs et des visites de supermarchés coopératifs et participatifs seront organisées afin de récolter l'ensemble des informations nécessaires, s'inspirer des bonnes pratiques, repérer les écueils, ...tisser des liens et pourquoi pas, un jour, s'organiser en réseau...

## • Se former

Les futurs coopérateurs ont besoin de développer leurs connaissances et compétences afin de parvenir à la réalisation du projet, et assurer le fonctionnement et la gestion du futur supermarché. Thèmes prévus :

- utiliser les techniques d'entretien d'audit pour préparer un projet coopératif ;
- la prise de décision par consentement ;
- la communication non violente ;
- les outils pour créer une culture interne ;
- la maîtrise d'œuvre, comment se monte un projet ?
- la fiche de poste ;
- l'hygiène et la sécurité...

## • Organisation de moments de convivialité

Permettre aux coopérateurs de se connaître et de partager des moments en dehors du travail commun. Il s'agit de renforcer les liens afin de faciliter le dialogue, la reconnaissance et ainsi la coopération.

## • Développer des outils dématérialisés de collaboration

Site intranet, espace de travail partagé....

- **Diffusion du projet afin de trouver les 1 500 futurs coopérateurs**

Faire connaître le projet à un maximum de personnes reste indispensable afin d'atteindre les 1 500 coopérateurs nécessaires au lancement. Il s'agira d'augmenter notre visibilité : diffusion de films, participation aux diverses manifestations locales, tenue de permanences et réunions publiques, animation du site internet et des réseaux sociaux....

Avignon, le 9 mars 2019